

COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT MEUSIEN DE FOOTBALL

du Vendredi 12 février 2021 à 18h00 en visioconférence (starleaf)

Présidence : M. Daniel FAY

Membres présents : Mme Marie-Rose KAUFFMANN, MM. Michel BEAUCHET, Daniel CHAOMLEFFEL, Jean-Pol HENRY, Stéphane HUTIN, Francis LIGER, Christian LOUIS, Arnaud VALROFF et Jean-Pierre VICHERAT.

Membres excusés : Mme Sandrine THIRIOT, MM. Jean-Michel DILLMANN (Président d'Honneur), Olivier JOUANNEAU et Bernard DESCHAMPS.

Assistent : MM. Bernard PAQUIN (Membre d'Honneur), Ludovic GERMAIN (Président de la CDA), Thierry GRANDJEAN (CTD DAP) et Taoufiq BELFAKIR (Directeur).

Daniel FAY, président, renouvelle ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ainsi qu'une bonne santé aux membres du comité directeur, puis passe à l'ordre du jour :

CARNET

Le Président informe le Comité Directeur des décès de :

. Mme Paulette RISCH, mère de Thierry RISCH, ancien joueur de l'US Ligny en Barrois, et épouse de M. Jérôme RISCH, Président décédé en 2005.

. Mme Sylvie SCHROEDER, mère de Patrick SCHROEDER (Zizi), ancien joueur et entraîneur du FC SAINT MIHIEL, US SAMPIGNY, SA VERDUN BELLEVILLE et l'AS DIEUE SOMMEDIÈUE.

. M. Jackie FERRY, ancien joueur du FC Belleville et ancien entraîneur des jeunes à l'US Thierville et au SA Verdun-Belleville.

. Mme Jacqueline Defortery, grand-mère de Dimitri Defortery, joueur de l'Entente Centre Ornain.

. M. Jeannot FLEURY, papa de M. Mickaël FLEURY, dirigeant et éducateur de l'ECO.

. M. Jean-Claude TROUILLE, ancien dirigeant de l'US Ligny en Barrois.

. Mme SIMONET, épouse de M. Patrick SIMONET, ancien président de l'US Ligny en Barrois.

APPROBATION du PV

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 20 Octobre 2020 tel que paru sur le site internet district le 3 Décembre 2020, est approuvé à l'unanimité. Cependant, il est précisé que les Procès-Verbaux seront dorénavant validés dans les jours qui suivent la réunion afin que ce soient les membres présents au CD qui valident le PV.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Vœux reçus de :

- M. Bertrand PANCHER, député de la Meuse

- Mme Elisabeth GUERQUIN, vice-présidente du conseil départemental de la Meuse

- M. Noël LE GRAET, président de la FFF

- Mme Brigitte HENRIQUES, Vice-présidente déléguée de la FFF

- M. Bernard DESUMER, président de la MDS.

- M. Jean-Claude LEFRANC, Président de l'UNAF (National)

- M. Yann LEROY, Président du District de Meurthe et Moselle de football
- M. Ludovic GERMAIN, président de la CDA Meuse
- De nombreux autres vœux de personnes individuelles.

INFORMATIONS – COURRIERS

- PV du Comité exécutif de la FFF du Jeudi 17 décembre 2020.
 - PV du Comité exécutif de la FFF du Mercredi 30 décembre 2020.
 - PV du Comité exécutif de la FFF du Jeudi 21 janvier 2021.
 - Courrier de la FFF sur la création de contenus de formation relatifs aux enjeux sociétaux du football.
 - Courrier de la LGEF concernant le report d'un week-end des bénévoles qui était prévu à Clairefontaine les 6 et 7 mars 2021.
 - Le président du district assistera à l'Assemblée Fédérale de mars 2021.
 - Point sur les dossiers FAFA installations sportives : pour cette saison, nous avons deux projets de construction de terrains synthétiques (à Etain et à Fresnes). Les membres du district se sont notamment rendus à une réunion préparatoire pour la création du terrain synthétique de Fresnes.
- A ce jour, nous n'avons reçu qu'une demande d'avis préalable de la commune d'Etain.

MISE EN PLACE DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

Suite à l'élection du comité directeur lors de la dernière Assemblée Générale, qui s'est tenue le jeudi 3 décembre 2020 en visioconférence, le président présente les membres qui intégreront le bureau :

- Président délégué : M. Jean-Pierre VICHERAT
- Vices- Présidents : MM. Christian LOUIS et Michel BEAUCHET
- Secrétaire général : M. Jean-Pol HENRY
- Trésorier : M. Francis LIGER
- Trésorier adjoint : M. Daniel CHAOMLEFFEL

Ce bureau est adopté à l'unanimité par les membres du comité directeur.

NOMINATION DES COMMISSIONS

Le Comité Directeur décide de prolonger le mandat de toutes les commissions existantes jusqu'au 30 juin 2021.

POINT SUR LES COMPETITIONS

Jean-Pol HENRY, le nouveau secrétaire général du district fait un point sur les compétitions.

Vous trouverez ci-dessous le nombre de journées effectuées avant que les compétitions ne soient arrêtées en raison du Covid19 :

SENIORS

D1 ET D2 : 5 Journées
D3 : 3 Journées

JEUNES

U18 : 5 Journées
U15 et U13 : 4 Journées

RENCONTRES EN RETARD

SENIORS : 7 rencontres.
D1 : 2 rencontres (TREVERAY 1 – BFC 3. / DUGNY 1 – ST MIHIEL 2).
D2 : 1 rencontre G.B (VAL D'ORNAIN – PAGNY 1)

D3 : 4 rencontres. 1 G. A (SPINCOURT-LES ISLETTES 2)
1 G.B (THIERVILLE 5 – ENT C.O. 3)
2 G.C (ANCERVILLE – TREVERAY 2 /VAUCOULEURS 3 - FAINS VEEL 2)

JEUNES : 9 rencontres.

U18 : 4 rencontres sur 2 journées (J1 : FAINS ASVO-ECO USBL / J2 : VHF ETAIN-THIERVILLE 2 / J5 : VERDUN-VHF ETAIN / STMIHIEL MAIZEY- FAINS ASVO.)

U13 D3 : 3 rencontres sur 2 journées. (G.A. : STENAY 2-MAIZEY STMIHIEL 2 / STENAY 2 – THIERVILLE NIXEVILLE 4 / G.B. : SAULX ET BARROIS- BFC 3).

U15 à 8: 2 rencontres (ST MIHIEL MAIZEY -FAINS ASVO / REVIGNY- VAUCOULEURS).
FORFAIT GENERAL : ENT CENTRE ORNAIN 2.

Concernant une éventuelle reprise des compétitions, vous trouverez ci-dessous **un extrait du PV du comex de la FFF du jeudi 17 décembre 2020.**

COVID-19 : reprise des compétitions des Ligues et des Districts

Depuis l'annonce par le Président de la République, le 28 octobre 2020, d'une nouvelle mesure de confinement de la population française afin de lutter contre l'épidémie de COVID-19, les compétitions des Ligues et des Districts sont suspendues, comme cela avait déjà dû être le cas en mars dernier en raison du premier confinement.

Le Comité Exécutif tient toutefois à préciser que le contexte actuel est différent de celui de la saison 2019/2020. En effet, en avril dernier, il n'était pas envisageable de reprendre les championnats et il avait alors fallu déterminer si au regard du nombre de matchs joués, il était possible ou non d'arrêter les classements et de prononcer les montées/descentes. Aujourd'hui, il est prévu, quand la situation sanitaire le permettra, de reprendre la compétition mais sans savoir à l'avance jusqu'à quel état d'avancement les championnats pourront être menés, ce qui nécessite d'anticiper dès à présent la manière dont sera traitée la question des montées/descentes à l'issue de la saison 2020/2021.

Dans cette optique, un groupe de travail, mis en place par le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur le 6 novembre 2020 et composé de représentants des Ligues et des Districts, a réfléchi ces dernières semaines aux différents scénarii de reprise des compétitions des Ligues et des Districts. De nombreuses réunions par visioconférence ont été organisées pour échanger sur le sujet et arriver à un consensus.

A l'occasion de son ultime réunion du 1er décembre 2020, ce groupe de travail a arrêté un certain nombre de grands principes et retenu deux solutions pour la reprise des compétitions des Ligues et des Districts.

Ces principes et solutions ont été examinés par le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur le 4 décembre 2020 puis présentés à l'Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur le 11 décembre 2020, étant précisé qu'il va de soi que ces principes et solutions traduisent la réalité du moment et que leur mise en œuvre reste tributaire de l'évolution de la situation sanitaire.

En conséquence, le Comité Exécutif prend note des propositions du groupe de travail et précise qu'il reviendra donc à chaque Ligue et à chaque District (en concertation avec sa Ligue) de faire un état des lieux de la situation actuelle dans ses différents championnats au regard du nombre de matchs restant à jouer et de prononcer alors une décision visant à déterminer, pour chacun de ses championnats, la solution qui s'appliquera, et ce dans le respect des principes exposés ci-après.

Les principes que les Ligues et les Districts s'accordent à adopter, pour l'ensemble de leurs compétitions, sont à ce jour les suivants :

1. Chaque instance doit tout mettre en œuvre pour tenter d'arriver à terminer au moins la phase aller dans l'ensemble de ses championnats ;
2. Annulation de l'ensemble des coupes régionales et départementales, afin de récupérer des dates pour les matchs de championnat ;

3. Le jour de la reprise des championnats, reprendre à partir de la journée qui devait être jouée au moment de l'arrêt, et non à la journée correspondant à la date de la reprise ;
4. En cas de terrain impraticable, afin d'éviter le report du match, le club recevant devra par tout moyen trouver un terrain de repli et à défaut la rencontre sera inversée ;
5. Aucune rencontre de championnat de la saison 2020/2021 ne pourra être disputée après le 30 juin 2021, dernier jour de la saison en cours ;
6. Application stricte du nombre d'accessions et de relégations prévu en début de saison.

Les solutions retenues par les Ligues et les Districts, pour la reprise de leurs championnats, sont les suivantes :

➤ **Solution A : mener le championnat à son terme ou le plus loin possible**

Cette solution n'implique pas de modifier la formule sportive de la compétition, puisque la phase retour est maintenue.

Deux hypothèses pourront alors se présenter lorsque cette solution aura été mise en œuvre :

- Le championnat est arrivé à son terme au plus tard le 30 juin 2021 : les montées/descentes se font sur la base d'un classement complet, comme lors d'une saison normale ;
- Le championnat n'est pas arrivé à son terme au plus tard le 30 juin 2021 : les montées/descentes se font sur la base du classement au jour de l'arrêt définitif du championnat, avec application de la règle du quotient si toutes les équipes du groupe n'ont pas joué le même nombre de matchs, c'est-à-dire que la position au classement de chaque équipe sera dans ce cas déterminée par le quotient issu du rapport entre son nombre de points et son nombre de matchs (quotient arrondi à la deuxième décimale au maximum).

➤ **Solution B : arrêter à la fin de la phase aller puis organiser un mini-championnat**

Cette solution impliquera de modifier la formule sportive de la compétition puisque la phase retour sera annulée.

Cette nouvelle formule sportive, visant à réduire le nombre de matchs à disputer, est organisée dans les conditions suivantes :

- La phase aller doit avoir été intégralement disputée dans chaque groupe (toutes les équipes du groupe se sont donc rencontrées une fois) ;
- Dès que l'intégralité de la phase aller a été disputée, il est procédé à une seconde phase, incluant toutes les équipes du groupe (y compris les équipes non éligibles à l'accession), étant précisé que tous les points acquis par chaque équipe lors de la phase aller sont conservés pour la seconde phase :

- Mini-championnat « poule d'accession » : les équipes de la première partie du classement à l'issue de la phase aller s'affrontent toutes une fois, afin de générer un classement cumulant phase aller et mini-championnat, sur la base duquel se feront les accessions en division supérieure,

- Mini championnat « poule de maintien » : les équipes de la seconde partie du classement à l'issue de la phase aller s'affrontent toutes une fois, afin de générer un classement cumulant phase aller et mini-championnat, sur la base duquel se feront les relégations en division inférieure.

- Si jamais la seconde phase ne peut pas aller à son terme : les montées/descentes se font sur la base du classement existant au jour de l'arrêt du mini-championnat (ce qui inclut donc les matchs de la phase aller et les matchs ayant été joués dans le cadre du mini-championnat), avec application de la règle du quotient exposée ci-avant si toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de matchs ;
- Dans les groupes impairs, la poule de maintien comprendra une équipe de plus que la poule d'accession,
- Une équipe forfait général à l'issue des matchs aller sera placée numériquement dans la poule de maintien.

Le Comité Exécutif tient à préciser que dans un championnat à plusieurs groupes, il est préconisé d'appliquer une solution identique pour tous les groupes du championnat, dans un souci d'équité sportive entre les différents clubs dudit championnat.

En dernier lieu, le Comité Exécutif indique qu'il se prononcera lors d'une prochaine réunion sur le sort des compétitions nationales, et notamment, puisque cela intéresse directement les Ligues, sur la question des phases d'accèsion à un championnat national (Championnat de France Féminin de Division 2, Championnat de France Futsal de Division 2 et Championnat National Féminin U19).

POINT SUR LE SUIVI DES BENEVOLES

M. Jean-Pierre VICHERAT présente la répartition des bénévoles récompensés au titre de cette saison. Le comité directeur valide le renouvellement de la remise de dotations Nike comme la saison précédente aux bénévoles ayant 10 ans d'ancienneté (11 bénévoles), 15 ans d'ancienneté (5 bénévoles), 20 ans d'ancienneté (2 bénévoles) et 25 ans d'ancienneté (2 bénévoles).

POINT SUR L'ARBITRAGE

M. Ludovic GERMAIN expose la problématique : Le contact avec les arbitres est délicat durant cette période, la CDA n'a pas organisé de stage conformément aux directives sanitaires. Les arbitres ne se sont pas retrouvés depuis plus d'un an, on peut craindre une perte d'effectif alors que la situation est déjà très compliquée sur ce point.

Une formation initiale était prévue en janvier, elle est reportée, mais aucune date n'est encore décidée. L'inquiétude réside sur le faible nombre de candidats inscrits à cette formation.

La CDA félicite Hugo FOURNIER qui a été nommé par la CRA au titre de jeune Arbitre de Ligue.

Commission régionale de la promotion de l'arbitrage (CRPA) : Le district est dans l'attente de la formation de la CDPA (commission départementale de la promotion de l'arbitrage). Les travaux pour sa construction ont avancé, mais la crise sanitaire a donné un coup de frein à la mise en place de cette commission. En attendant, le président de la CDA ou son représentant est invité à chaque réunion de la CRPA, lorsque la CDPA sera mise en place, le président de cette commission sera présent aux réunions de la CRPA.

L'arbitrage meusien est actuellement représenté à la CRA :

Bureau de la CRA : Ludovic GERMAIN (responsable des finances)

Pole Futsal : El Houcine MAATAOUI

Observateurs : Bernard DESCHAMPS – Joaquim DOS PALADARES - Ludovic GERMAIN – Michel FAYON - El Houcine MAATAOUI (Futsal)

POINT SUR LES DIFFERENTES ACTIONS TECHNIQUES

Thierry GRANDJEAN fait une revue globale des actions techniques de cette saison :

Séminaire ETR LGEF en visioconférence (visio) les 15, 16 et 17 février 2021 :

- Orientation de travail : plan d'actions LGEF 2020 – 2024 (DAP, PPF et Formation)

Participation à différentes réunions DAP et PPF.

Demande d'information de la LGEF sur les 3 pôles (DAP, PPF, Formation)

Mise à jour du calendrier DAP, PPF et Formation (annulation ou report des actions techniques)

En attente des informations FFF / DTN / LGEF

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

➤ Détections :

Actions en attente de l'évolution de la situation sanitaire.

- Contact avec les clubs des joueurs (ses) sélectionnés (es) pour le tour territorial.

➤ Sections Sportives :

- 4 remises des dotations dans les sections sportives ont eu lieu à Revigny, Verdun, Ancemont et Commercy.



- Les 4 autres remises sont prévues au mois de mars (St Mihiel, Bar le Duc, Ligny et Fresnes)
- Commission Foot enseignement en visio :

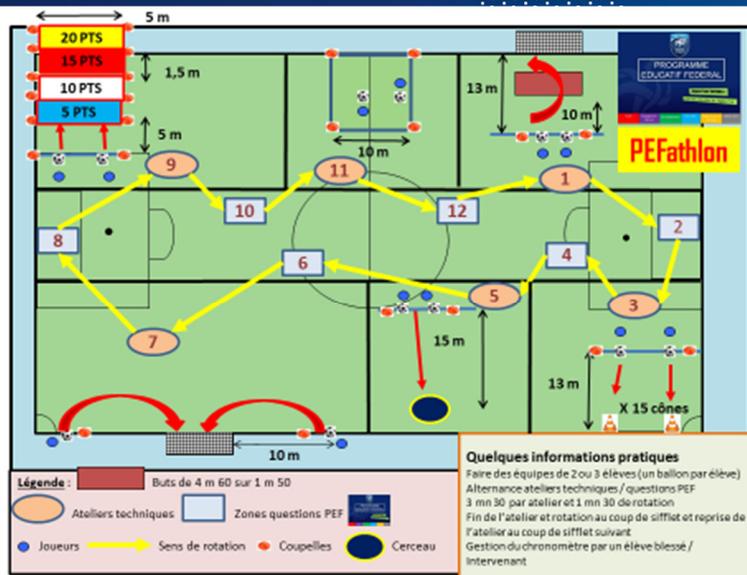


- ✓ Bilan de la reprise d'activité.
- ✓ Exposition du projet de sensibilisation sur « l'Alcool et le cannabis » : action en collaboration avec l'Association Addictions France.
 - Après avoir été sensibilisée, chaque section proposera un slogan qui sera voté par un jury.
 - Création du PEFathlon (alternance d'ateliers techniques et de questions sur l'Alcool et le cannabis) que les 2 techniciens du District (Nordine et Thierry) animeront dans chaque section.

Action PEF « Alcool et Cannabis »

Sensibiliser, impliquer et rendre acteurs les jeunes dans la globalité du projet sur les risques de l'alcool et du cannabis

En collaboration avec



- Au mois de juin, bilan de l'action avec un regroupement ou une visio avec l'ensemble des sections.

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

➤ Structuration des clubs :

• Label Jeunes et EFF 2021-2024 :

Suivi des clubs labellisables cette saison

- ✓ Label Jeunes : US Thierville, US Etain B.
- ✓ Label Ecole Féminine de Football : ENT Centre Ormain, US Thierville, US Etain B et ES Lérouville.
- ✓ Remise des dotations : Date à déterminer pour l'EFF au Bar le Duc FC et le label jeunes pour l'ES Lérouville.

• Service Civique :

Suivi des 23 services civiques avec une réunion « bilan intermédiaire » individualisé avec l'ensemble des 13 clubs (téléphonique, visio ou présenteielle). Chaque volontaire présente sa feuille de route de son club.



- ✓ A noter des retours vidéo très intéressants sur les gestes barrières.
- ✓ Formation des tuteurs le mercredi 10 février 2021 avec la SDJES 55.
- ✓ Formation civique et citoyenne en collaboration avec la LGEF le jeudi 4 mars 2021, la journée à Etain en présentielle ou en Visio.

➤ **Programme Educatif Fédéral :**

- Lancement du 1^{er} challenge national PEF.
- Réflexion sur les modalités pour la valorisation des actions PEF pour la saison 2021-2022.
- A noter la récompense de l'US Etain B dans le cadre de l'opération LGEF, la bourse aux projets, dans le domaine du « Foot pour Tous ».



➤ **Foot à l'école :**

- Intervention dans les écoles en attente de l'évolution de la situation sanitaire.

➤ **Reprise dans les clubs :**

- Quelques clubs ont repris les entrainements malgré les contraintes sanitaires et la météo défavorable actuelle.

➤ **Foot loisir :**

Suivi des effectifs dans les clubs :

- Incitation des clubs ayant 10 licenci(e)s loisir à postuler pour la création d'une section loisir :
 - Après US Behonne L et l'ASL Mangiennes, le FC ST Mihiel devient la 3^{ème} section loisir du DMF.



➤ **Formation de jeunes bénévoles :**

- Découverte du monde l'entreprise : accueil de Kylian, stagiaire de 3^{ème}, pour un stage en entreprise adapté en raison de la situation actuelle (2 jours en présentiel et 2 jours en télétravail).



➤ **Féminines :** CR Arnaud Valroff

- Les clubs aujourd'hui :

Foot animation : US Thierville, ENT CO, US Etain B, Bar le Duc FC, ASL Mangiennes, ES Lérerville, SC Commercy et ENT Sorcy VV

Chez les jeunes : 5 clubs engagés en compétition

U15F : Sorcy-Void

U18F : Rien en Foot à 8

Bar le Duc FC, ECO/ USBL et ASL Mangiennes en Foot à 11

Chez les séniors : 4 clubs engagés en compétition

Foot à 8 : Bar le Duc FC

Foot à 11 : ENT CO, ENT Sorcy-Void, US Thierville

- **Les actions réalisées depuis septembre 2020 :**

Septembre :

- mois du foot féminin, 2 clubs (Sorcy-Void et Mangiennes) ont répondu à la demande de la LGEF et ont réalisé une journée porte ouverte.

- Dans le prolongement de l'opération [Le Mois du Foot Féminin, septembre 2020](#), le District Meusien de Football a organisé un concours photos sur la rentrée « **du Foot Féminin des U6F aux Séniors / loisir dans les clubs** ». 3 clubs ont répondu Bar le Duc FC, FC St Mihiel et ENT Sorcy-Void. Un beau succès en terme de vote et ce sera à reconduire l'année prochaine.



Octobre :

2 Rassemblements / Détection U11F aux U15F :

- à Etain de 14H00 à 15H45, secteur nord
- à Tronville de 14H00 à 15H45, secteur sud

2 Plateaux interdistricts U10F - U13F

- à Thierville :

6 équipes en U13F (US Thierville – ASL Mangiennes – US Jarny X 2 – SC Godbrange – Val de l’Orne FC)

et 7 équipes en U10F (US Thierville X 2 – US Etain B – SC Godbrange X 2 – Val de l’Orne FC – ES Longuyon) ont participé.

- à Void :

Equipes présentes : FC Toul, FC Dombasle, Olympique Haussonville, FC St Max Essey, ENT CO, ES Lérrouville, Bar le Duc FC, SC Commercy et l’ENT Sorcy VV.

Groupe de travail à la LGEF sur les pratiques féminines :

On poursuit le travail d’harmonisation des pratiques sur tout le territoire, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne et avec un accent mis sur le décloisonnement afin de permettre à toutes de pratiquer à proximité de chez elles.

Après les sénières féminines, puis les U18 féminines, nous avons mis en place cette saison les U15 féminines avec des championnats interdistricts à 8 et à 11 qui devaient aboutir à la mise place d’un championnat régional.

Prochaine étape les U13 Féminines.

➤ **Futsal :**

- Annulation de la saison Futsal Animation, du championnat U15 et des coupes Meuse
- Report du championnat U18 : possibilité de pratiquer en extérieur (Street Futsal U18)

FORMATION DES EDUCATEURS

- En attente de l’évolution de la situation sanitaire.
- Sous réserve : Formation module U11 à Longeville les 2 et 3 mars 2021.
- Dans le cadre du BMF (diplôme professionnel), la formation est maintenue en présentielle ou en visio :
 - ✓ Participation aux modules de formation d’éducateurs sur l’arbitrage (visio).
 - ✓ Regroupement 1 des stagiaires BMF le vendredi 5 février (présentiel)
 - ✓ Regroupement 2 des stagiaires BMF le vendredi 23 avril (présentiel)
 - Suivi de 3 BMF en club

Le secrétaire général,
Jean-Pol HENRY